Procédures mission 23

1. Paramétrer le lettrage

Préférer le lettrage manuel au lettrage automatique qui peut être source d'erreurs si des règlements sont identiques.

- Application : Comptabilité
- Module : Structures / Paramètres Onglet : Société
- Option : Paramètres société
- Lien : Lettrage gestion
- Paramétrer un écart de **0** (entre les montants lettrés)
- Activer : **Masquer les écritures** pour afficher uniquement les écritures non lettrées
- Valider 🗹 et fermer 본 la fenêtre
- Pour modifier une écriture lettrée, commencer par la délettrer (3),
- Les lettrages doivent être réalisés avant la clôture des comptes.

2. Lettrer

- Module : Tiers Onglet : Lettrage
- Option : Lettrage manuel
- Cliquer le bouton de filtre 🔤 pour afficher tous les tiers
- Double-cliquer le tiers à traiter
 > Les écritures et règlements sont affichés.
- Cliquer les écritures à lettrer [Barre d'espacement]
 => Lorsque les débits et crédits sont équilibrés, une fenêtre propose de lettrer les écritures
- Cliquer : Oui
- Activer le tiers suivant en utilisant les boutons de défilement du haut de la fenêtre
- Cliquer : Oui dans la fenêtre de validation du lettrage
- Valider 🗹 et fermer 본 la fenêtre
- Cliquer : **OK** dans la fenêtre qui signale qu'un compte n'a pas de mouvements à lettrer
- Si l'écriture n'est pas équilibrée, la fenêtre suivante propose différentes options : Un règlement ne correspond pas intégralement au total, (car le client a arrondi la somme par exemple).
- Cliquer l'option désirée puis valider la fenêtre
- Sélectionner le journal dans lequel passer l'écriture de régularisation

3. Délettrer

- Module : Tiers Onglet : Lettrage
- Option : Délettrage
- Idem ci-dessus
- Double-cliquer l'écriture à délettrer
- Cliquer les écritures à délettrer [Barre d'espace]
- Valider 🧹 et fermer 본 la fenêtre